

2020-07-10/06

DEPARTEMENT MARNE  
ARRONDISSEMENT EPERNAY  
CANTON ESTERNAY  
**Commune**  
**De COURGIVAUX**

Extrait du registre des délibérations du conseil  
municipal de COURGIVAUX (51310)  
Par suite d'une convocation en date du 03 juillet 2020  
les membres composant le conseil municipal se  
sont réunis en mairie le 10 juillet 2020 à 20 heures 00  
sous la présidence de Sylvie LEFRANC Maire

**En exercice : 11**  
**Présents : 09**  
**Votants : 10**

Présents : Sylviane BACHELIER, Alain  
BONNART, Pascal COCHET,  
Dominique FORLINI, Xavier HETIER,  
Sylvie LEFRANC, Vanessa MALLET, Emmanuel  
NAROZNY, Arnaud TEMPLIER

Absents Excusés : Mr Dominique BULAND, Sébastien GOUJAT (donne  
pouvoir à Mme LEFRANC Sylvie)

Secrétaire de séance : MR BONNART Alain

## Séance du 10 Juillet 2020

### Délibération : N° 2020-07-10/06 – Elections des délégués de la collectivité auprès du SMIS

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-29 et  
L.5211-17,

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de désigner les délégués chargés de  
représenter la Commune au sein du Syndicat Mixte Intercommunal Scolaire de Sézanne,

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection d'un délégué titulaire et  
d'un délégué suppléant.

Après le scrutin, ont été proclamé élus

Comme délégué titulaire car ayant obtenu la majorité absolue : **Mr BONNART Alain**

Comme délégué suppléant car ayant obtenu la majorité absolue : **Mr FORLINI Dominique**

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Vote :  
Pour : 10  
Contre : 00  
Abstention : 00

Courgivaux, le 10 juillet 2020  
La Maire, Sylvie LEFRANC

